



Reconnaissance en paternité

Par **magadom**, le **25/03/2009** à **12:04**

Bonjour à tous,rnrnJe suis maman d'un petit ange qui va avoir 5 ans en juillet, son géniteur m'a quitté à la grossesse et n'a jms voulu entendre parlé de l'enfant.rnJ'ai refais ma vie, mon fils a désormais un père qui l'aime... rnMon ex sait ou me trouver, ca fait 2 ans et demi qu'il ne sait pas montré.rnJ'ai reçu, la semaine derniere une convocation au commissariat de police pour reconnaissance en paternité!!! Mon avocat dit qu'il ne comprend pas, que le commissariat ne convoque que si il y a un probleme pénal...rnJe suis très angoissée, je n'ai pas envie qu'il le reconnaisse.rnQuelqu'un parmi vous a déjà vécu une expérience similaire? Comment ca ce passe? Que dois-je faire?rnRépondez moi s'il vous plait!!!rnrnMagalie

Par **lissonet**, le **31/03/2009** à **22:33**

bonsoirrnvoila moi aussi j'ai une fille de 6 ans son geniteur ma quiq pendant la grossesse et j'ai refait ma vie je me suis mariee et mon mari a reconnu ma fille ,votre compagnon l'a t il reconnue si oui il ne pourra rien faire car il a jusqu'au 2 ans de votre fils pour faire les demarche .si il ne l'a pas reconnue c'est le juge des affaire famillial quiq,jugera.rncdt

Par **magadom**, le **31/03/2009** à **22:59**

Merci de m'avoir répondu!!!rnrnNon mon ami ne l'a pas reconnu, et nous le regrettons.rnmais le géniteur ayant fait la démarche, crois tu que mon fiancé puisse encore le reconnaitre?rnrnMagalie

Par **lissonet**, le **31/03/2009** à **23:15**

bonsoirrnje ne suis pas une specialiste du droit je pense qu'il faut en faire la demande aupres du juge .

Par **magadom**, le **31/03/2009** à **23:18**

Merci d'avoir répondu,rnrnBonne soiréernrnMagalie